

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 11482 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KANFOUD NAJAT

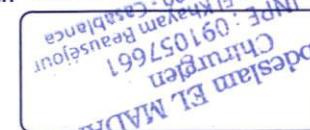
Date de naissance : 04 / 05 / 1969

Adresse : Rue 1 N° 24 HAY ANNASSIM

Aïn Diab Casablanca

Tél. : 06 60 931 514 Total des frais engagés : 490,70 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13 / 11 / 2013

Nom et prénom du malade : EL KANFOUD NAJAT Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 27 / 11 / 2013

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/2023			6	Dr. Abdeslam EL MADDAMI Chirurgien INPE : 091057661 12, Bd. Omar El Khayam Bauséjour 0522 36 69 00 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>صيادلة شفيق harmacie shafik Bay El Magara Sidi Abdellah N° 40 Bis Ain Diab Rte D'Azemour Casablanca Tél: 05 22 39 04 80</p>	13.11.2023	190.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

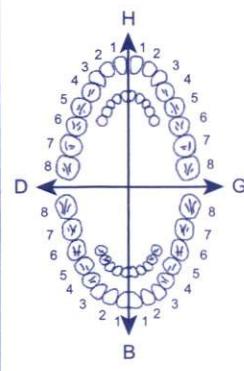
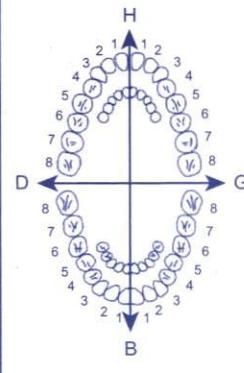
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX																		
				MONTANTS DES SOINS																		
				DEBUT D'EXECUTION																		
				FIN D'EXECUTION																		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																					
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>B</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>H</td><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr> <td>D</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>B</td><td></td><td></td></tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	H	35533411	11433553	D			B				Coefficient des travaux
H	25533412	21433552																				
D	00000000	00000000																				
B	00000000	00000000																				
H	35533411	11433553																				
D																						
B																						
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS																		
				DATE DU DEVIS																		
				DATE DE L'EXECUTION																		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdeslam EL MADANI
Chirurgien
INPE : 091057661
22 Bd. Omar El Khayam Beauséjour
Casablanca
Tel : 0522396590

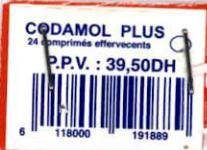
le 13.11.27

M. El Canfous Najar

69,80

① Magne 500g

SV



1 - 1 - 1

116,30

505j

② Orecten 200g

SV

28,80

1 - 0 - 0

③ Codelmif

Pharmacie Chirurgie
Hav Elmajid 1 N° 40
Bis Alia Driss Rue D'Azemmour
Casab/Anfa Tel: 05 22 39 04 80

SV

73,80 DH
03/2026
2082L
Via dell
Importo e
Be

93,80

Hexanat

SV

Dr. Abdeslam EL MADANI
Chirurgien
INPE : 091057661
22 Bd. Omar El Khayam Beauséjour
Casablanca
Tel : 0522396590



22.00

(5) Fedosh

(6)

99.00

Lev 281.610

(6) Ods 200g

(7)

34.00

O-O-1 Lev

(7) Oftomique firm

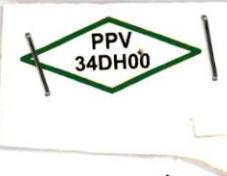
T-1-1

490,70

صيدلية شفيق
Pharmacie Chafik
 Hotel Massaoudi, Rue 1 N° 40
 Bis Ain Diab Rte D'Azemour
 Casa/Anfa Tél: 05 22 39 04 80

Dr. Abdeslam EL MABATI
 Chirurgien
 INPE: 091057651
 22 Bd. Omar El Khayam
 Tel.: 0522 36 69 00 . Casablanca

LOT 221879
 EXP 08/2025
 PPV 99.00DH





Contre-indications

Si vous avez une réaction quelconque à ce médicament ou à un de ses effets indésirables, parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable non mentionné dans cette notice. Si vous avez des effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'information au sujet du médicament.

CONSEILS / ÉDUCATION SANITAIRE

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : octobre 2017/V1.

QUE SAVOIR SUR LES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle. Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques. Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

La dose à prendre ;

Les moments de prise ;

Et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament

- 1 - N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.
- 2 - Respectez strictement votre ordonnance.
- 3 - Ne réutilisez pas un antibiotique même si vous pensez combien semblable.
- 4 - Ne donnez jamais votre antécédent peut-être pas adapté à
- 5 - Une fois votre traitement terminé, demandez au pharmacien toutes les boîtes correcte et appropriée de ce médicament.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Oroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V.: 116,30 DH



6 "118000," 061069

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATION

Oroken® 200 mg, film-coated tablets

Cefixime

SANOFI

Read all of this leaflet carefully before you start taking this medicine because it contains important information for you.

- Keep this leaflet. You may need to read it again.
- If you have any further questions ask your doctor or pharmacist.
- This medicine has been prescribed for you only. Do not pass it on to others. It may harm them, even if their symptoms seem the same as yours.
- If you get any side effects, talk to your doctor or pharmacist. This includes any possible side effects not listed in this leaflet. See section 4.



Conditions de prescription et de délivrance

Liste I

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

sanofi-aventis France
82, avenue Raspail
94250 Gentilly
France

Fabricant
S.C. Zentiva S.A.
B-dul Theodor Pallady nr.50, sector 3,
Bucuresti, cod 032266
Romania



- chez l'adulte : de 0,750 g/jour à 2 g/jour,
- chez l'enfant : 500 mg/jour à 20-40 mg/kg/jour.

Dans certains cas, votre partenaire doit être impérativement traité, qu'il présente ou non des signes cliniques.

DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

Voie orale.

Avaler les comprimés avec de l'eau.

Fréquence d'administration

1 à 3 fois par jour, selon les indications.

Durée de traitement

Pour être efficace, cet antibiotique doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

La disparition de la fièvre ou de tout autre symptôme, ne signifie pas que vous êtes guéri. L'éventuelle impression de fatigue n'est pas due au traitement antibiotique mais à l'infection elle-même. Le fait de réduire ou de suspendre votre traitement serait sans effet sur cette impression et retarderait votre guérison.

Cas particuliers : la durée de traitement de la lambiasie (infection due à un parasite) est de 5 jours; la durée de traitement de l'amibiasis (infection due à un parasite) et de certaines vaginites (infection du vagin) est de 7 jours; pour la trichomonase (infection due à un parasite), c'est un traitement en une prise unique.

Si vous avez pris plus de FLAGYL 500 mg, comprimé pelliculé que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

En cas de vomissements, difficulté à coordonner les mouvements, désorientation, consultez votre médecin.

Il peut être amené à vous prescrire un traitement.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Manifestations digestives : troubles digestifs non graves : douleurs au niveau de l'estomac, nausées, vomissements, diarrhée; • inflammation de la langue avec sensation de bouche sèche, inflammation de la bouche, troubles du goût, perte d'appétit; • pancréatite (inflammation du pancréas) réversible à l'arrêt du traitement; • décoloration ou modification de l'aspect de la langue (peut être provoquée par le développement d'un champignon).

Manifestations au niveau de la peau et des muqueuses : • bouffées de chaleur avec rougeur du visage, démagéaneois, éruption sur la peau parfois accompagnée de fièvre; • urticaire (éruption cutanée analogue à celle que provoque la piqûre d'ortie), brusque gonflement du visage et du cou d'origine allergique (œdème de Quincke), choc d'origine allergique pouvant mettre la vie en jeu (voir Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser FLAGYL ?); • très rares cas de rougeur se généralisant à tout le corps avec des pustules et accompagnée de fièvre (pustulose exanthématische aiguë généralisée) (voir Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser FLAGYL ?); • Eruption de bulles avec décolllement de la peau pouvant s'étendre à tout le corps et mettre en danger le patient (syndrome de Lyell, syndrome de Stevens-Johnson); • Erythème pigmenté fixe : éruption cutanée en plaques rouges arrondies avec démagaoing et sensation de brûlure laissant des tâches colorées et pouvant apparaître aux mêmes endroits en cas de reprise du médicament.

Manifestations nerveuses : • atteinte des nerfs des membres (neuropathies sensitives périphériques) se traduisant par les manifestations au niveau des mains et des pieds telles que des fourmillements, picotements, sensations de froid, engourdissements, diminution de la sensibilité du toucher; • maux de tête; • vertiges; • convulsions;

• confusion; • troubles neurologiques appelés encéphalopathies ou syndrome cérébelleux, se traduisant par un état de confusion, des troubles de la conscience, du comportement, des difficultés à coordonner les mouvements, des troubles de la prononciation, des troubles de la marche, des mouvements involontaires des yeux, des tremblements. Ces troubles sont généralement réversibles à l'arrêt du traitement et peuvent être associés à des modifications de l'imagerie médicale (IRM). D'exceptionnelles cas d'évolution fatale ont été rapportés (voir Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser FLAGYL ?); • méningite non microbienne.

Troubles psychiques : • hallucinations; • troubles de la personnalité (paranoïa, délire) pouvant s'accompagner d'idées ou d'actes suicidaires (voir Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser FLAGYL ?); • tendance à la dépression.

Troubles visuels : • troubles visuels passagers tels que vision trouble, vision double, myopie, diminution de la vision, changement dans la vision des couleurs;

• atteinte/inflammation du nerf optique.

Troubles sanguins : • taux anormalement bas de plaquettes dans le sang, taux anormalement bas ou chute importante de certains globules blancs (neutrophiles) dans le sang.

Manifestations au niveau du foie : • augmentation des enzymes hépatiques (transaminases, phosphatases alcalines); • très rares cas de maladie grave du foie (parfois accompagnés de jaunissement) notamment des cas d'insuffisance hépatique nécessitant une transplantation.

Autres : coloration brun-rougeâtre des urines due au médicament.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via l'adresse email : pharmacovigilance.maroc@sanofi.com. Tel standard : +212 (0)5 22 66 90 00.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER FLAGYL 500 mg, comprimé pelliculé ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte.

Conserver les plaquettes dans l'emballage extérieur à l'abri de la lumière.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égoût ou avec les ordures ménagères.

Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus.

Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS.

Ce que contient FLAGYL 500 mg, comprimé pelliculé

La substance active est : Métronidazole 500,00 mg Pour un comprimé pelliculé.

Les autres composants sont : Amidon de blé, povidone K30, stéarate de magnésium, hypromellose, macrogol 20000.

Qu'est-ce que FLAGYL 500 mg, comprimé pelliculé et contenu de l'emballage extérieur

Le médicament se présente sous forme de comprimé pelliculé.

Boîte de 20.

La dernière date à laquelle cette notice a été modifiée est : Janvier 2021.

Tableau A (Liste).

Conseil d'éducation sanitaire :

QUE SAVOIR SUR LES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à vos cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas : • la date à prendre, • les moments de prise, • et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

1- N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.

2- Respectez strictement votre ordonnance.

3- Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.

4- Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.

S.

S.